

Coproduction

Laura Carmouze

« La coproduction implique que les citoyens puissent jouer un rôle actif dans la production des biens et services publics qui les concernent » (Ostrom, 1996, p. 1073). C'est Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, qui est notamment à l'origine de la coproduction, envisagée pour comprendre les mécanismes de la participation citoyenne et leurs effets sur la délivrance des biens et des services publics. Ostrom (*ibid.*) évoque deux contextes d'étude : une coproduction d'infrastructures relatives à la distribution d'eau potable et à l'assainissement en milieu péri-urbain au Brésil, impulsée par les agents publics auprès des résidents (1) et, les actions de quatre autorités gouvernementales locales au Nigeria pour décourager la participation d'associations de villageois dans la co-production de services proposés par les écoles primaires et les dispensaires (2).

Dans le sens commun, l'origine étymologique du préfixe « co » fait référence à la préposition latine *cum*, qui signifie *avec*. L'étymologie du mot « production » renvoie quant à elle au latin *productio*, composé de *pro*, c'est-à-dire *en avant* et de *ducere, conduire* ; c'est l'action de produire des biens et des services, allant du processus au résultat de cette action. La coproduction se comprend donc comme une production réalisée en commun. Le concept connaît un intérêt grandissant de la part des chercheurs en sciences humaines et sociales.

La coproduction : un concept en développement

« La coproduction signifie que les usagers et les professionnels doivent développer des relations mutuelles dans lesquelles les deux parties prennent des risques » (Bovaird, 2007, p. 856). L'auteur propose une typologie des relations entre les professionnels (représentants du secteur public et/ou privé chargés d'accomplir un travail complexe et spécialisé), les usagers (au sens d'utilisateurs) ou groupes d'usagers, organisés en association par exemple. Il explique que la coproduction de services publics est totale si, et seulement si, les professionnels et les usagers participent à la conception et la mise en œuvre des services publics.

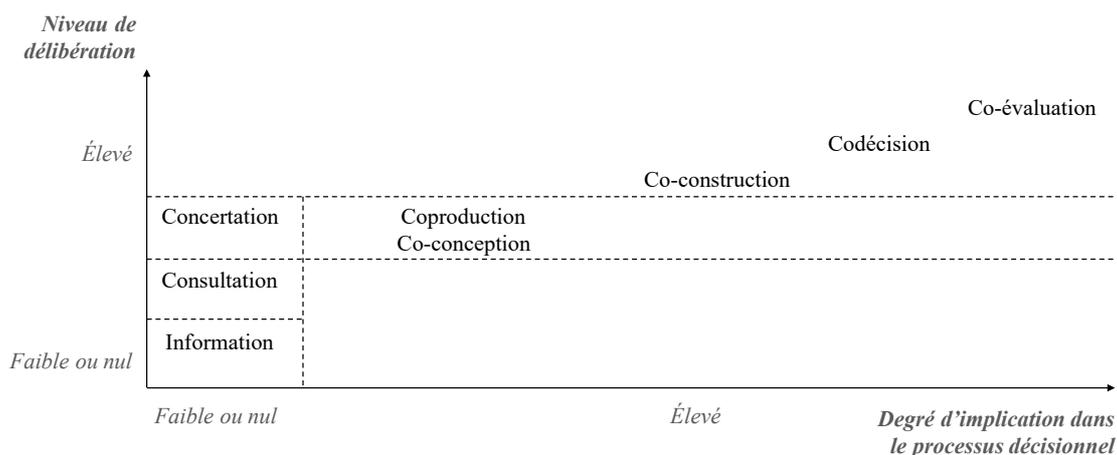
Les dispositifs de budget participatif, de jardin collectif ou encore les initiatives citoyennes de mesure de la qualité de l'air (Ambassad'air ou Captothèque) sont autant d'exemples français de coproduction. Les décisions relatives aux biens et services publics relevant du domaine régalien restent toutefois éloignées de ces démarches.

Réinterpréter la production des biens et services publics : enjeux, obstacles et perspectives

La coproduction permet de réinterpréter les conceptions traditionnelles de management des biens et des services publics locaux, en ne les considérant plus seulement comme le fruit de planifications et d'actions des décideurs politiques. Les enjeux sont ceux de négociations et d'interactions, permettant d'apprécier la complexité des démarches participatives : comment et à quel moment du processus les usagers et les professionnels sont-ils associés ? Quand le processus commence-t-il et quand s'arrête-t-il ? Combien d'organisations et de personnes sont associées, à quelles fréquences ?

La Figure 1 propose une représentation synthétique de différentes formes de participation citoyenne, différenciant la coproduction de concepts connexes à l'aune de deux critères : le niveau de délibération accordé aux participants, et le degré d'implication dans le processus décisionnel qui leur est octroyé.

Figure : Relations entre la coproduction et des concepts connexes



Source : Figure adaptée de Foudriat (2016, p. 41)

Malgré l'intérêt grandissant de la coproduction à l'image du programme Horizon 2020 COGOV « Coproduction et co-gouvernance : gestion stratégique, valeur publique et co-création dans le renouvellement des agences publiques en Europe » (<http://cogov.eu/>) lancé en 2018, plusieurs obstacles semblent limiter sa portée. Il s'agit notamment des risques qu'elle représente pour les participants comme le risque politique pour l'administration en cas d'échec ou l'épuisement des usagers (ou des membres de la communauté) et leur faible impact pour impulser le changement. D'autres obstacles peuvent surgir à cause des conflits de valeurs ou une répartition peu claire des rôles entre les coproducteurs.

Ces obstacles demeurent cependant moins importants selon Bovaird (2007) que la dilution de la responsabilité publique, et le brouillage des frontières entre sphères publique et privée. Des réserves sont aussi émises quant à la faisabilité politique de la coproduction, car la confiance des élus en la capacité des citoyens semble inférieure à celle dont bénéficient les professionnels.

Références

BOVAIRD Tony (2007), Beyond engagement and participation: User and community coproduction of public services, *Public administration review*, Vol. 67/5, p. 846-860.

FOUDRIAT Jean-François (2016), *La co-construction. Une alternative managériale*, EHESP, Rennes.

OSTROM Elinor (1996), Crossing the great divide: coproduction, synergy, and development, *World development*, Vol. 24/6, p. 1073-1087.

Index : coproduction, co-construction, participation